

COMPTE-RENDU DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)
EXCEPTIONNEL DU 11 Mai 2026

Points à l'ordre du jour :

- Attribution de la promotion interne dans le corps des Professeurs d'Université et sa répartition entre les sections du Conseil national des universités.

M. ARTIBA Abdelhakim, Président de l'UPHF,
M. KABILA Abdelhak, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines
M. POPIEUL, Directeur de l'INSA HdF est excusé,
M. BRICOUT Éric, Directeur Général des Services de l'UPHF
M. EDART Cédric, Directeur Général des Services de l'INSA HdF est excusé,
Mme WIART Karine, Directrice des Ressources Humaines,
Pour le SGEN CFDT, M. HENON Pierre, Mme BRISE Sophie, Mme DAIFI Nabila
Pour la FSU, Mme LEMAIRE Christelle, M. MARECHAL Christophe

Mme LEMAIRE est nommée secrétaire adjointe de séance.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h00

M. ARTIBA remercie les membres du CSA pour leur réactivité face à la convocation en urgence et indique que le ministère a sollicité un retour rapide concernant un reliquat de poste restant à attribuer dans le cadre du dispositif de repyramidage.

- **Attribution de la promotion interne dans le corps des Professeurs d'Université et sa répartition entre les sections du Conseil national des universités.**

M. KABILA précise que cette réunion exceptionnelle a été organisée dans des délais très courts afin d'éviter la perte du poste concerné et de respecter les délais imposés par le ministère.

Il rappelle le calendrier ministériel :

- Retour attendu par le ministère avant le 12 mai ;
- Dépôt des candidatures du 15 au 29 mai ;
- Réunions des CNU entre le 3 et le 23 juin ;
- Organisation des comités de promotion entre le 24 juin et le 16 juillet ;
- Prise de fonction au 1er septembre.

Il rappelle également les conditions requises pour candidater : être titulaire d'une HDR avant le 1er janvier 2026 et justifier de plus de dix années d'ancienneté en tant que MCF classe normale ou être MCF hors classe.

M. KABILA précise que le ministère a proposé à l'établissement plusieurs sections CNU dans le cadre du dispositif de repyramidage pour l'année 2026, à savoir les sections 06, 11, 12, 19, 27 et 71. Il indique toutefois qu'après examen des situations individuelles, plusieurs difficultés sont apparues. Ainsi, aucune candidature ne remplit les conditions requises dans les sections 11, 12, 19 et 71. Concernant la section 06, le candidat identifié a déjà présenté sa candidature à deux reprises dans le cadre du repyramidage sans être retenu. Pour la section 27, la personne concernée est actuellement en position de détachement depuis plusieurs années.

M. KABILA explique qu'au regard de ces éléments, l'établissement a procédé à une analyse plus large de l'ensemble des sections CNU présentes à l'UPHF. Cette étude a porté à la fois sur les besoins d'encadrement, la présence de professeurs des universités au sein des sections et les perspectives de continuité pédagogique. Il indique que la section 04, correspondant aux sciences politiques, est apparue comme prioritaire. Cette section ne dispose actuellement pas de professeur des universités, et le professeur d'Université travaillant dans ce domaine partira prochainement. Il souligne également le dynamisme de cette filière, qui accueille un nombre important d'étudiants et développe des activités variées, notamment en formation initiale, en apprentissage, en formation continue ainsi qu'en accompagnement des collectivités territoriales et des élus locaux.

M. KABILA annonce que, compte tenu de ces éléments, la présidence propose de retenir la section 04 dans le cadre de la possibilité de promotion attribuée à l'établissement pour l'année 2026.

Mme LEMAIRE demande si d'autres sections pourraient également bénéficier de cette promotion.

M. KABILA répond que treize candidatures potentielles ont été étudiées et que la section 04 apparaît comme prioritaire au regard de la situation d'encadrement et des besoins pédagogiques.

M. MARÉCHAL s'interroge sur le rattachement du futur professeur au niveau de la recherche.

M. KABILA indique que les activités de recherche relèveront du laboratoire LARSH et que les enseignements seraient dispensés au sein du département Droit – Administration publique de l'ISH.

M. BRICOUT informe que deux questions diverses ont été adressées par mail, mais précise qu'elles nécessitent une étude préalable, notamment au regard de leurs incidences financières.

M. KABILA confirme que ces points seront inscrits à l'ordre du jour du prochain CSA prévu au mois de juin 2026.

En l'absence d'autres questions, M. ARTIBA remercie les membres et lève la séance à 10h15.

La Secrétaire,

La Secrétaire adjointe,

Le Président,

Mme LECOMTE

Mme LEMAIRE Christelle

Pr. A. ARTIBA

REPRESENTANTS DES PERSONNELS DE L'UPHE ET DE L'INSA HDE

Membres titulaires		Membres suppléants	
SGEN-CFDT			
GOICHOT François		BRISE Sophie	X
TURPIN-WINTER Hélène		DENEUX Dominique	
HENON Pierre	X	DAIFI Nabila	X
UNSA-EDUCATION avec le SNPTES			
ANCEAU Jean-Hubert		DUBOC Jean-Philippe	
REVAUX Thierry		NASSAR Georges	
BLEUSE Valérie		BOURDEAU Priscilla	
CHIKH Djanet		DEPRES Virgile	
FSU			
D'OLIVEIRA-REZENDE Olivier		LEMAIRE Christelle	X
URBANIAK Rodolphe		MARECHAL Christophe	X
ARNAL Thierry		DISTINGUIN Maximilien	

x présents

X présents avec voix délibérative

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION DE L'UPHE ET DE L'INSA HDE

ARTIBA Abdelhakim, Président	X
POPIEUL Jean-Christophe, Directeur de l'INSA HdF	
HARMAND Souad, Vice-Présidente du Conseil d'Administration	
EDART Cédric, Directeur Général des services de l'INSA HdF	
KABILA Abdelhak, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines	X
LECOMTE Christelle, Secrétaire de séance	X

MEMBRES DE DROIT

BRICOUT Eric, Directeur Général des Services	X
WIART Karine, Directrice des Ressources Humaines	X

MEMBRES INVITES
